N° 86 - Mai 2009

l'e-ssentiel

Publication électronique de la Caisse nationale des allocations familiales
Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche

Plus de 11 millions d'allocataires bénéficient des prestations versées par les CAF

Au 31 décembre 2008, les caisses d'Allocations familiales (CAF) ont versé des prestations à 11 028 605 allocataires [10 567 698 en Métropole et 460 907 dans les départements d'Outre-mer (DOM)], soit une progression de 2,4 % par rapport au 31 décembre 2007. Le total des prestations légales payées directement à ces allocataires s'est élevé à 55 milliards d'euros en 2008.

29,8 millions de personnes – dont 13,3 millions d'enfants – sont couvertes par au moins une prestation versée par les CAF, soit près de la moitié (46,8 %) de la population française.

40,3 % de la population allocataire est constituée de personnes seules, 15,4 % de familles monoparentales et 44,3 % de couples avec enfants. Plus d'un allocataire sur deux se situent dans la tranche d'âge des 30-50 ans. 11,6 % sont âgés de 25 ans et 10,5 % de 60 ans.

La croissance du nombre d'allocataires observée en 2008 s'explique par la non révision des ressources des allocataires au 1er juillet. Ainsi, un nombre plus important de bénéficiaires sous conditions de revenus affecte la comparaison entre les données de décembre 2007 et celles de décembre 2008.

ALLOCATIONS FAMILIALES

L'année 2008 est marquée par la non révision des ressources des allocataires au 1er juillet et par la mise en place de l'acquisition des ressources auprès de l'administration fiscale. Ce dernier élément a reporté de six mois (janvier 2009) la prise en compte des revenus 2007. Ainsi, les prestations sous conditions de ressources ont été calculées jusqu'au 31 décembre 2008 avec les revenus 2006. De ce fait, le nombre de bénéficiaires sous conditions de ressources a fortement progressé. La prise en compte des revenus 2007, au début de l'année 2009, s'est traduite par une baisse non négligeable du nombre d'allocataires sous conditions de revenus à la fin du mois de janvier.

En 2008, le nombre de bénéficiaires d'une aide au logement progresse fortement [+ 5,7 % (tableau 1)] ainsi que celui des bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés [AAH (+ 4,6 %)]. *A contrario*, les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) et de l'allocation de parent isolé (API), faisant l'objet de déclarations trimestrielles de ressources, diminuent en raison des mesures d'aides à l'emploi et de l'évolution du marché du travail au premier semestre 2008.

Progression sensible des bénéficiaires d'une aide au logement

Plus de la moitié des allocataires (six millions) perçoivent une aide au logement. En comptant les enfants et les autres personnes à charge au sens du logement, plus de 13 millions de personnes vivent dans un foyer bénéficiant d'une aide au logement.

L'allocation de logement à caractère social (ALS) étant réservée aux foyers sans personne(s) à charge, les bénéficiaires de cette prestation sont largement surreprésentés parmi ceux âgés de moins de 25 ans et – dans une moindre mesure – chez ceux âgés de plus de 60 ans. A l'inverse, les allocataires percevant l'allocation de logement à caractère familial (ALF) sont particulièrement concentrés sur la tranche d'âge des 30-49 ans ; les enfants étant présents au sein du foyer.

Quant au droit à l'aide personnalisée au logement (APL), il est conditionné au conventionnement du logement ou à l'attribution d'un prêt aidé à l'accession à la propriété (PAP) ou d'un prêt conventionné (PC). La répartition des bénéficiaires de cette aide par âge est moins contrastée même si ceux âgés de moins de 30 ans sont peu nombreux.

4,6 millions de bénéficiaires des allocataires familiales

Sur un an, le nombre de bénéficiaires des allocations familiales (AF) reste quasi stable. Au 1er mai 2008, est créée une majoration unique des allocations familiales. Les enfants ayant déjà atteint 11 ans avant le 1er mai 2008 continuent à bénéficier du dispositif actuel (majorations pour les enfants âgés de 11 et 16 ans) ; ceux n'ayant pas atteint 11 ans au 1er mai 2008, bénéficieront de la majoration unique à leur quatorzième anniversaire (premiers versements en 2011).

Tableau 1 - Nombre de bénéficiaires par prestation selon la taille et la structure*

Nombre de bénéficiaires/prestation	Métropole			DOM		
	2007	2008	Structure	2007	2008	Structure
Allocations familiales	**4 370 105**	**4 384 810**		**268 621**	**273 802**	
• 1 enfant				**104 445**	110 596	40,4
• 2 enfants	2 990 548	3 004 763	68,5	101649	101673	37,1
• 3 enfants et plus	1379 557	1380 047	31,5	62 527	61533	22,5
Complément familial	**780 735**	**787 242**		**33 072**	**33 651**	
• 1 enfant	-	-		11418	11745	34,9
• 2 enfants	-	-		11310	11608	34,5
• 3 enfants et plus	780 735	787 242	100	10 344	10 298	30,6
Allocation de rentrée scolaire	**2 630 639**	**2 767 424**		**167 165**	**171 409**	
• 1 enfant	662 401	727 551	26,3	49 485	52 515	30,6
• 2 enfants	1053 780	1 105 751	40	64 498	65 718	38,3
• 3 enfants et plus	914 458	934 122	33,8	53 182	53 176	31
Prestation d'accueil du jeune enfant	**2 046 517**	**2 136 139**		**79 018**	**79 626**	
• enfant à naître	42 928	41012	1,9	1511	1353	1,7
• 1 enfant	840 327	877 831	41,1	29 578	29 857	37,5
• 2 enfants	734 308	772 953	36,2	24 885	25 317	31,8
• 3 enfants et plus	428 954	444 343	20,8	23 044	23 099	29
Allocation de base (PAJE)	**1 758 562**	**1 798 843**		**75 320**	**75 941**	
• 1 enfant	750 385	768 707	42,7	29 196	29 251	38,5
• 2 enfants	619 501	634 034	35,2	23 641	24 095	31,7
• 3 enfants et plus	388 676	396 102	22	22 483	22 595	29,8
Compléments mode de garde (PAJE)	**608 416**	**695 313**		**3 207**	**3 717**	
• 1 enfant	305 340	338 191	48,6	1675	1865	50,2
• 2 enfants	238 413	278 684	40,1	1149	1404	37,8
• 3 enfants et plus	64 663	78 438	11,3	383	448	12,1
Allocation de parent isolé	**176 032**	**171 074**		**28 272**	**28 426**	
• enfant à naître	11202	10 478	6,1	2 001	1943	6,8
• 1 enfant	80 521	77 334	45,2	12 787	12 364	43,5
• 2 enfants	48 260	47 267	27,6	7 315	7 533	26,5
• 3 enfants et plus	36 049	35 995	21	6 169	6 586	23,2
Allocation de soutien familial	**615 403**	**608 868**		**96 383**	**96 236**	
• 1 enfant	330 584	325 410	53,4	45 670	45 572	47,4
• 2 enfants	176 641	175 578	28,8	29 449	29 340	30,5
• 3 enfants et plus	108 178	107 880	17,7	21264	21324	22,2
Aides au logement	**5 531 317**	**5 850 883**		**174 612**	**182 602**	
• sans enfant	3 303 293	3 505 240	59,9	65 259	70 163	38,4
• 1 enfant	812 124	859 061	14,7	42 774	44 549	24,4
• 2 enfants	759 232	804 025	13,7	36 941	37 972	20,8
• 3 enfants et plus	656 668	682 557	11,7	29 638	29 918	16,4
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	**139 861**	**146 734**		**5 608**	**6 309**	
• 1 enfant	36 468	38 030	25,9	1433	1670	26,5
• 2 enfants	54 438	57 296	39	1892	2 135	33,8
• 3 enfants et plus	48 955	51408	35	2 283	2 504	39,7
Allocation aux adultes handicapés	**754 605**	**789 377**		**27 367**	**28 474**	
• sans enfant	640 373	670 311	84,9	22 764	23 740	83,4
• 1 enfant	57 232	59 803	7,6	2 411	2 510	8,8
• 2 enfants	33 686	35 088	4,4	1311	1338	4,7
• 3 enfants et plus	23 314	24 175	3,1	881	886	3,1
Revenu minimum d'insertion	**1 007 117**	**983 807**		**144 063**	**136 720**	
• sans enfant	648 306	634 513	64,5	75 637	72 441	53
• 1 enfant	166 433	161 168	16,4	28 809	27 522	20,1
• 2 enfants	106 261	103 635	10,5	21323	20 060	14,7
• 3 enfants et plus	86 117	84 491	8,6	18 294	16 697	12,2

Source : CNAF - Fichier FILEAS.
(*) Familles avec enfant(s) à charge au sens des prestations familiales [enfant(s) âg(és) d'1 mois à moins de 20 ans].

Depuis mai 2007, le partage des AF s'adresse aux familles confrontées au divorce ou à une séparation dont les enfants sont en résidence alternée. 27 500 familles ont choisi le partage des AF soit environ 13 750 couples séparés. Près de 26 900 enfants en résidence alternée sont concernés.

2,9 millions de familles et 4,9 millions d'enfants (tableau 2) ont bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) versée à partir du 20 août 2008, aux familles ayant des enfants âgés de 6 à 18 ans. Cette année le montant de cette prestation a été modulé selon les trois tranches d'âges suivantes : 6-10 ans, 11-14 ans et 15-18 ans. Le report de la prise en compte des revenus a eu un impact important sur cette prestation sous conditions de ressources, dont le nombre de bénéficiaires a progressé de 3,8 % sur un an.

Le nombre de bénéficiaires de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) a progressé de 4,2 % sur un an, surtout sous l'effet de la croissance du nombre de bénéficiaires des compléments mode de garde [CMG (+ 14,3 %)]. En 2008, la montée en charge de la PAJE se trouve totalement achevée hors CMG. Entre 2007 et 2008, on enregistre une progression de 2,3 % du nombre de bénéficiaires de l'allocation de base. En revanche, le nombre de bénéficiaires du complément du libre choix d'activité (CLCA) recule de 1,8 % en raison à un moindre recours au CLCA à temps plein (arrêt total d'activité) ; le CLCA à temps partiel (cessation partielle d'activité) continuant de trouver plus d'adeptes.

153 000 allocataires perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit une hausse de 5,2 % en un an. un an.

Depuis avril 2008, est mis en place, un droit d'option entre le complément d'AEEH et la prestation compensatoire du handicap (PCH). Seul, le troisième élément de la PCH (aménagement du logement ou du véhicule) peut être cumulé avec un complément . Les familles ayant choisi la PCH versée par le conseil général, ne touchent plus que l'AEEH de base versée par les CAF (342 familles concernées). En dix ans, l'AEEH a progressé de 54,3 %. Une meilleure prise en charge du handicap explique sans doute cette évolution constante.

Stagnation des bénéficiaires de minima sociaux

Près de 2,1 millions d'allocataires bénéficient au moins d'un minimum social [(RMI), revenu de solidarité (RSO), allocation de parent isolé (API), (AAH)] couvrant ainsi 4 millions de personnes, soit 13,4 % de la population allocataire. Sur un an, le nombre de bénéficiaires de minima sociaux stagne en raison de la baisse du nombre de bénéficiaires du RMI (- 2,7 %) et de celui des bénéficiaires de l'API (- 2,4 %) d'une part, et de la hausse du nombre de bénéficiaires de l'AAH (+ 4,6 %) d'autre part.

L'évolution favorable du marché du travail au premier semestre, et le dispositif d'aide au retour à l'emploi versé aux bénéficiaires du RMI et de l'API reprenant une activité, a conduit à une diminution du nombre de ces allocataires. Cependant, en lien avec la dégradation de la situation du marché de l'emploi, même si elle joue avec retard, de nombreuses CAF enregistrent une hausse de cette population sur le quatrième trimestre 2008.

Tableau 2 - Bénéficiaires de prestations légales au 31 décembre 2008 et montants des prestations versées au titre de l'année 2008

	Métropole		DOM	
	Bénéficiaires	Montants en milliers d'euros	Bénéficiaires	Montants en milliers d'euros
Entretien des enfants				
▪ Allocations familiales	4 384 810	11 237 601	273 802	534 723
▪ Complément familial	787 242	1 475 694	33 651	36 942
▪ Allocation de rentrée scolaire	2 729 392	1 336 937	169 972	81 144
Naissance jeune enfant				
▪ Prestation d'accueil du jeune enfant	2 136 139	10 771 887	79 626	254 212
. dont primes naissance/adoption	*50 776*	594 202	*2 085*	24 621
. dont allocation de base	*1 798 843*	3 810 544	*75 941*	164 603
. dont complément libre choix d'activité	*559 459*	2 118 153	*8 415*	37 615
. dont complément optionnel	*2 040*	16 604	*62*	595
. dont complément mode de garde	*695 313*	*4 232 384*	*3 717*	*26 779*
▪ Allocation parentale d'éducation	128	490	1	*6*
▪ Allocation de garde d'enfant à domicile	7 765	16 688	15	23
▪ Aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle	47 609	131 543	29	120
▪ Allocation d'adoption	8	23	0	6
Monoparentalité				
▪ Allocation de parent isolé	171 074	846 115	28 426	141 896
▪ Allocation de soutien familial	608 868	983 431	96 236	168 349
Logement				
▪ Allocation de logement à caractère familial	1 185 750	3 437 323	115 375	394 291
▪ Allocation de logement à caractère sociale (FNAL)*	2 147 921	4 393 610	67 227	142 128
▪ Aide personnalisée au logement *	2 517 212	6 304 846		
Invalidité				
▪ Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	146 734	589 271	6 309	28 581
▪ Allocation journalière de présence parentale et APP	4 409	49 255	19	542
▪ Allocation aux adultes handicapés	789 377	4 902 870	28 474	202 698
▪ Complément allocation aux adultes handicapés	*3 167*	3 783	*34*	42
▪ Majoration pour la vie autonome	122 489	150 478	2 839	3 535
▪ Garantie de ressources personnes handicapées	53 086	118 239	746	1 890
Précarité				
▪ Revenu minimum d'insertion *	983 807	4 608 218	136 720	681 587
▪ Revenu de solidarité			12 708	68 744
Contrats aidés (avec ou sans prestation légale)				
▪ Revenu minimum d'activité (création 03/2004)	11 567	36 979	95	2 451
▪ Contrat d'avenir (création 03/2005)	54 007	121 789	8 833	4 292
Autres				
▪ Allocation différentielle	10 473	19 178		
Ensemble**	**10 567 698**	**52 661 435**	**460 907**	**2 833 909**

Source : CNAF - Fichier FILEAS.
(*) Versé aux allocataires.
(**) Les montants et nombres de cette ligne ne sont pas la somme des lignes précédentes.

Tableau 3 - Nombre de bénéficiaires d'une aide spécifique à l'emploi

	Métropole	DOM
▪ Foyers avec au moins une mesure d'intéressement de l'ancien ou du nouveau système	148 453	11 478
▪ Foyers avec une mesure intéressement de l'ancien système	5 050	196
▪ Foyers avec une mesure intéressement du nouveau système	143 451	11 288
Nombre de foyers bénéficiant du cumul intégral (revenu + prestation)	*30 841*	*2 390*
*Nombre de foyers bénéficiant du cumul proportionnel (abattement 50 % sur revenus)***	*30 724*	*2 172*
*Nombre de foyers bénéficiant d'une prime forfaitaire mensuelle (150 ou 225 euros)**	*82 675*	*6 773*
▪ Nombre d'allocataires du contrat d'avenir	54 007	8 833
▪ Nombre d'allocataires du CI-RMA	11 567	95
▪ Nombre d'allocataires du RSA expérimental	13 927	

Source : CNAF - Fichier FILEAS.
(*) Concerne les bénéficiaires d'un contrat de 78 heures et plus, intéressement versé à compter du 4ème mois.
(**) Concerne les bénéficiaires d'un contrat de moins de 78 heures, abattement effectué à compter du 4ème mois.

Graphique 1 - Répartition des allocataires en fonction des prestations reçues (en %)

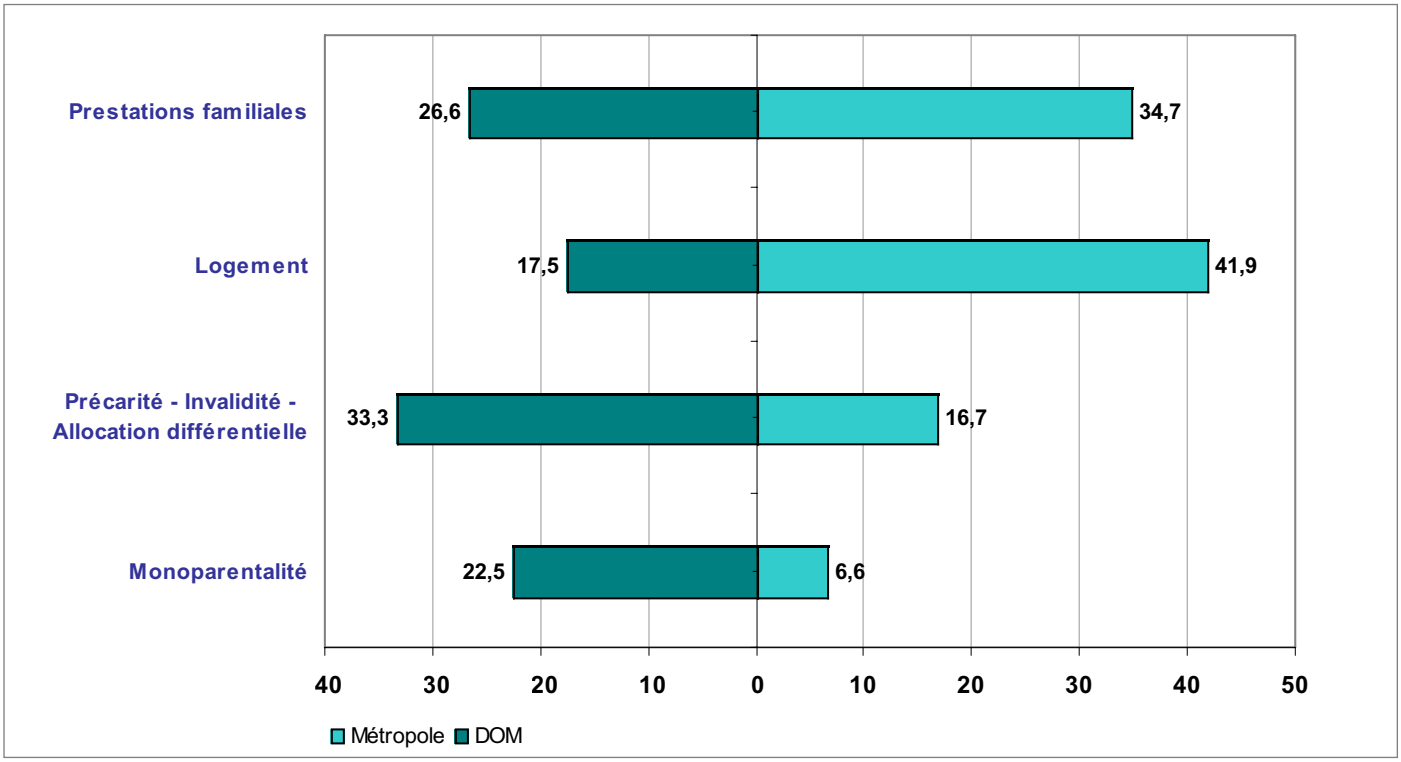

Source : CNAF - Fichier FILEAS.

En effet, le taux de chômage a brutalement progressé à la fin de l'année dernière, pour s'établir à 8,2 % de la population active, alors qu'en décembre 2007, ce taux avait atteint le niveau le plus bas depuis 1983.

Fin 2008, parmi les 199 500 bénéficiaires d'API, 56 500 sont sanctionnés d'un montant de 85 euros pour ne pas avoir fait valoir leurs droits aux créances d'aliments. A cette même date, 42 700 bénéficiaires sont dispensés d'effectuer la demande de l'allocation de soutien familial (ASF) et perçoivent entièrement le montant de l'API. Près de la moitié des bénéficiaires de l'API touchent également l'ASF.

Au 31 décembre 2008, 160 000 ménages bénéficient d'une mesure d'aide au retour à l'emploi. On note une baisse sensible de 14,5 % des bénéficiaires de contrats d'avenir (CAV) ou de contrats d'insertion - revenu minimum d'activité [CI-RMA (tableau 3)].

Au cours de l'année 2008, le montant de l'AAH a été revalorisé deux fois : il est désormais de 652,60 euros. Le nombre de bénéficiaires de cette allocation continue de progresser (+ 4,6 %) plus particulièrement les bénéficiaires percevant l'AAH à taux réduit (+ 7,1 %), ou à taux plein avec une incapacité entre 50 et 79 %. Plus d'un bénéficiaire sur cinq (22,3 %) ont un complément. Il s'agit soit de la majoration pour la vie autonome soit de la garantie de ressources en progression (respectivement de 7,8 % et 6 %).

Pour la majorité (environ 70 %) des bénéficiaires de l'AAH, l'avis des Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) date de moins de 5 ans. Près des trois quarts (73 %) de ces dossiers ont déjà fait l'objet d'un renouvellement. 1 667 personnes handicapées percevant l'allocation spéciale d'invalidité, ayant un logement indépendant, touchent un complément d'AAH sans AAH.

Justinia Clément ■
Françoise Mathieu ■
Marie-Josée Robert ■
Chantal Salesses ■
Isabelle Siguret ■
CNAF - DSER

■ Pour en savoir plus

• Brunet F., Kertudo P. et Malsan S., *La résidence alternée. Organisation des familles et partage des allocations familiales*, ***l'e-ssentiel***, 2008, n° 78.

• Hennion-Aouriri M., Mirouse I. et Nauze-Fichet E., *Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2008,* ***l'e-ssentiel,*** 2009, n° 83, ***Etudes et Résultats***, 2009, n° 683.

• Jaulent C., *3,4 millions d'allocataires à bas revenus*, ***l'e-ssentiel***, 2008, n° 76.

• Nicolas M., *Interrompre son activité professionnelle : deux compléments de libre choix d'activité de la PAJE,* ***l'e-ssentiel,*** 2008, n° 79.

Directeur de la Publication
Hervé Drouet
Directrice de la rédaction
Hélène Paris
Directrice adjointe de la rédaction
Delphine Chauffaut
Rédactrice en chef et abonnements
Lucienne Hontarrède
Secrétaire de rédaction
Patricia Lefebvre
Maquettiste - mise en page
Ysabelle Michelet
Contact : lucienne.hontarrede@cnaf.fr
Tél. : 01 45 65 57 14

CNAF - 32 avenue de la Sibelle
75685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769